



CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de réception dossier :
 Date de RDV :
 Décision :

Contrat : O N
 Mandat : O N
 Paiement : O N
 Enregistrement : O N

**DEMANDE D'INSCRIPTION
 ANNEE SCOLAIRE 2025-2026
 (A retourner avec les documents obligatoires)**

Photo récente de
l'élève

Classe demandée : 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}
 5^{ème} ULIS 4^{ème} ULIS 3^{ème} ULIS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE

Nom		Date de naissance		Sexe	
Prénom		Lieu <small>(pour Paris, préciser l'arrondissement)</small>		F	M
Nationalité		Pays			

Nombre de frère(s) et sœur(s) -----

Nom et prénom du frère et ou de la sœur scolarisée à NDLD en 2024 – 2025 :

- ----- Année : -----
- ----- Année : -----
- ----- Année : -----

SCOLARITE ANTERIEURE

Année Scolaires	Classes	Établissements fréquentés (nom et adresse)	Privé	Publique
2024-2025				
2023-2024				
2022-2023				

CLASSE SOUHAITEE

LV1 anglais obligatoire.

LV2 proposées à NDLD :

- ⁽¹⁾ 5^{ème} : espagnol allemand Horaires aménagés tennis (en fonction du niveau sportif de l'enfant et de l'accord du Passing-Club). L'inscription sera définitive au collège après l'inscription définitive au Passing (un désistement ne sera pas possible)
- 4^{ème} : espagnol allemand Horaires aménagés tennis (en fonction du niveau sportif de l'enfant et de l'accord du Passing-Club). L'inscription sera définitive au collège après l'inscription définitive au Passing (un désistement ne sera pas possible)
- 3^{ème} : espagnol allemand Horaires aménagés tennis (en fonction du niveau sportif de l'enfant et de l'accord du Passing-Club). L'inscription sera définitive au collège après l'inscription définitive au Passing (un désistement ne sera pas possible)

Option facultative latin (dès la cinquième).

Option chorale

Avez-vous fait d'autres demandes d'inscription auprès d'autres établissements ? :

Si oui, le(s)quel(s) ? :

¹⁾ Cocher la case correspondante

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

SITUATION FAMILIALE DE L'ÉLÈVE

Domicile légal de l'élève :

SITUATION FAMILIALE DE SES PARENTS

- Mariés
- Veuf – veuve
- Séparés*
- Divorcés*
- Concubins – Pacs
- Célibataires

*joindre copie de la dernière décision judiciaire concernant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale.

Parent 1

Autorité Parentale oui non

Parent 2

Autorité Parentale oui non

Nom		Nom (de naissance)	
		Nom (Marital)	
Prénom		Prénom	
Adresse		Adresse	
Tél domicile		Tél domicile	
Tél portable		Tél portable	
Tél travail		Tél travail	
Profession		Profession	
Email		Email	

Si vous êtes séparé, quel est votre mode de garde ? : -----

Situation médicale (merci de mentionner les informations nécessaires en cas de situations particulières : allergie, traitement, prise en charge...)

Inscription à l'aumônerie du collège ? oui non

Votre enfant a-t-il des activités extra scolaires ⁽¹⁾ ? si oui lesquelles ? : oui non

Certifions avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement.

N.B. L'inscription d'un élève au collège Notre Dame de Lourdes implique, de la part du responsable de l'élève, l'acceptation pleine et entière du caractère propre de l'établissement et de son règlement financier.

Date :

Signature parent 1 ⁽²⁾ :

Signature parent 2 ⁽²⁾ :

⁽¹⁾ Cocher la case correspondante

⁽²⁾ La signature des deux parents atteste du double accord parental pour la demande d'inscription.

PIÈCES À JOINDRE À LA FICHE DE CANDIDATURE

- Les notes et appréciations du candidat obtenues les 2 années précédentes.
- Une enveloppe auto-collante timbrée sans adresse.
- Lettre de motivation.

Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement. Certaines de ces informations seront transmises, à sa demande, au rectorat de l'Académie. Sauf opposition de votre part, noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux seront transmises : à l'APEL, à L'ASP : organisme habilité par l'Enseignement Catholique pour collecter la taxe d'apprentissage au profit des établissements. Une photo numérisée sera conservée par l'établissement pour l'année en cours : elle ne sera jamais communiquée à des tiers. Conformément à la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez demander communication et rectification des informations vous concernant en vous adressant au chef d'établissement.